



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Situation des chrétiens en Afrique subsaharienne

Question écrite n° 5616

Texte de la question

M. Jean-Pierre Taite attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation des chrétiens en Afrique subsaharienne. Si les conflits violents ne sont pas un phénomène nouveau dans la région, l'ampleur des crises humanitaires et des violences subies par les civils ces dernières années constitue un défi sécuritaire sans précédent. Le Sahel demeure une région très diverse sur les plans ethnique, linguistique et religieux. Les institutions sont fragilisées par la prolifération des groupes terroristes, dont beaucoup ont prêté allégeance à Al-Qaïda ou au groupe État islamique, qui prônent un modèle islamique de société basé sur la *charia*. La violence qui sévit a déjà entraîné la mort et le déplacement de millions de personnes, causant une crise humanitaire de grande ampleur. Dans ce contexte, les communautés chrétiennes, dans les zones où elles sont minoritaires, sont particulièrement vulnérables. 3 100 chrétiens ont été tués pour des raisons liées à leur appartenance religieuse au Nigéria, 355 au Congo (RDC), 201 au Burkina Faso, au moins une centaine au Niger et au Cameroun. Des centaines d'églises sont attaquées, ou abandonnées suite à la fuite des communautés. D'après le rapport 2023 du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'ouest et le Sahel (UNOWAS), sur 34,5 millions de déplacés en Afrique subsaharienne, 16,2 millions sont chrétiens. L'échec des forces de sécurité à les protéger engendre une impunité pour les responsables. De plus, une discrimination dans l'accès à l'aide humanitaire pour des motifs religieux est rapporté au sein des camps de déplacés officiels. Ainsi, beaucoup de chrétiens optent pour des camps de fortune, relativement oubliés des agences humanitaires et sans sécurité. Aussi, il lui demande des précisions sur l'aide humanitaire de la France dans les pays d'Afrique subsaharienne et sur la prise en compte des vulnérabilités particulières liées à l'appartenance religieuse des individus. De plus, il l'interroge sur le soutien apporté par la France aux acteurs confessionnels locaux qui ont un accès privilégié à ces populations et qui sont souvent les premiers à répondre aux crises.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Taite](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5616

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2025](#), page 2153